

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 61 (1935)
Heft: 2

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

appareils consomment pendant une heure de travail ininterrompu. Il suffira de multiplier ce chiffre par le tarif en vigueur pour obtenir le coût d'une heure d'exploitation de l'appareil. On sera en général agréablement surpris du bon marché des frais d'exploitation de la plupart des petits appareils ménagers.

Exemple. Un appareil de radio de 6 lampes consomme environ 0,060 kWh par heure. Au tarif de 40 centimes le kWh, ses frais d'exploitation sont de 2,4 centimes par heure. En admettant qu'il marche tous les jours pendant 3 heures, il coûtera Fr. 2,15 par mois, soit à peine le prix d'un billet de cinéma.

Sources de documentation.

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements concernant une application quelconque de l'électricité peuvent s'adresser aux sources suivantes :

1. Le Service électrique qui dessert leur habitation.
2. L'Office d'éclairagisme (uniquement pour les questions d'éclairage) (Zurich, Sonnenquai 3), qui documente le public *non directement*, mais par l'intermédiaire des « Services électriques » et des installateurs-électriciens.
3. La Société suisse pour la diffusion de l'énergie électrique (Zurich et La Tour-de-Peilz).
4. L'Exposition spéciale de l'électricité organisée par les Centrales romandes qui a lieu chaque année dans les locaux du Comptoir suisse à Lausanne, à l'occasion du Comptoir, en septembre. Cette exposition est organisée depuis trois ans et continuera vraisemblablement à l'avenir.

5. La Société pour le perfectionnement de l'éclairage (SPDE), à Paris, 33, rue de Naples.

6. La Société pour le développement des applications de l'électricité (APEL), à Paris, 33, rue de Naples.

7. L'Association suisse des Electriciens, à Zurich, Seefeldstr. 301 (éditant en outre les normes et prescriptions de l'Association).

8. De nombreux prix-courants, prospectus, périodiques, brochures, dont la plupart parviennent des Sociétés indiquées ci-dessus, ainsi que nombre de publications qu'il est impossible de citer ici.

Nous croyons encore pouvoir recommander à ceux que les frais d'exploitation des appareils électriques domestiques intéressent l'ouvrage « Que coûte l'électricité dans le ménage ? » par le Dr Arnold Kaufmann (éditeur Librairie Rouge et Cie S. A. à Lausanne).

A propos de chauffe-eau.¹

Ce serait s'exposer à d'assez désagréables déceptions que de voir dans n'importe quel système de chauffe-eau électrique à accumulation de chaleur un appareil propre à fournir, en toutes circonstances, de l'eau « bouillante » à discrédition. S'il est incontestable que, pour chaque cas de la pratique, il existe un modèle de chauffe-eau électrique bien adapté et économique, encore faut-il choisir ce modèle judicieusement.

Soit, par exemple, un chauffe-eau en pression, c'est-à-dire

¹ Voir *Bulletin technique* du 8 décembre 1934, page 302 et suivantes.

destiné à alimenter plusieurs postes de soutirage. Par le fait même qu'il doit résister à la pression de l'eau, le récipient intérieur accusera une assez forte épaisseur de métal qui aura l'inconvénient de faciliter la transmission de chaleur de la partie supérieure du récipient, où se trouve l'eau chaude, à la partie inférieure, où se trouve l'eau plus froide. D'où, refroidissement de l'eau « chaude » disponible. En conséquence, la circonspection s'impose quand, le chauffage de l'appareil ayant lieu exclusivement la nuit, il est nécessaire de disposer d'eau très chaude tout le long de la journée, qu'on ne peut se contenter, dans la soirée, d'eau moyennement chaude : dans ce cas, il est recommandable de s'abstenir d'installer un chauffe-eau sous pression. Un bon moyen de se tirer d'affaire est de répartir le volume d'eau chaude en cause entre deux appareils disposés en série ; alors, la surface de contact eau chaude : eau froide et, par suite, la dissipation de chaleur seront diminuées. De plus, une telle installation manifestera plus de souplesse dans l'adaptation aux fluctuations des besoins d'eau chaude, puisque, les jours où ces besoins sont moindres, il suffit de mettre en circuit un seul des appareils.

Mais, c'est souvent sur les petits chauffe-eau, à chauffage accéléré, que se portera le choix, car ces appareils, d'acquisition et de montage relativement bon marché, sont aptes à débiter un grand multiple de leur capacité géométrique, comme en témoigne le tableau suivant :

Capacité Litres	Consommation d'énergie Watts	Durée du chauffage Minutes	Dans un laps de 10 heures, peuvent donc être soutirés	
			Litres d'eau à 80° C	Litres d'eau à 50°, environ
5	600	50	50-60	100-120
5	1200	25	100-120	200-240
10	1200	50	100-120	200-240

Il est évident que ces « petits » appareils conviennent au service d'eau chaude des cuisines, lavabos, cabinets de médecins et de dentistes, salons de coiffure.

X.

Concours pour l'aménagement d'une nouvelle plage, à Bellerive (Lausanne).

Extrait du rapport du jury.

Le jury s'est réuni les 27, 28 et 29 novembre 1934, au Comptoir Suisse où sont exposés les projets.

Tous les membres du jury sont présents, savoir : M. E. Gaillard, municipal, directeur des Travaux ; M. A. Laverrière, architecte, à Lausanne ; M. G. Mercier, architecte, à Lausanne ; M. O. Zollinger, architecte, à Zurich et Sarrebrück ; M. E. Bernard, géomètre officiel, à Lausanne. Suppléants : M. Schaub, architecte, à Biel ; M. H. R. Vonder Mühl, architecte, à Lausanne.

M. le municipal Gaillard préside le jury.

Il est parvenu 43 projets, tous dans le délai fixé.

Après un examen général de tous les projets, le jury procède à un premier tour d'élimination et écarte 16 projets, qui ne présentent pas les qualités suffisantes pour être retenus par le jury.

Après un nouvel examen des projets restant en liste, où il est tenu compte plus spécialement des dispositions générales, du système adopté pour les cabines, de la position et de la distribution des services généraux, le jury écarte 15 projets.

Il reste ainsi 12 projets en présence que le jury examine à nouveau. Après cet examen, 6 projets sont éliminés.

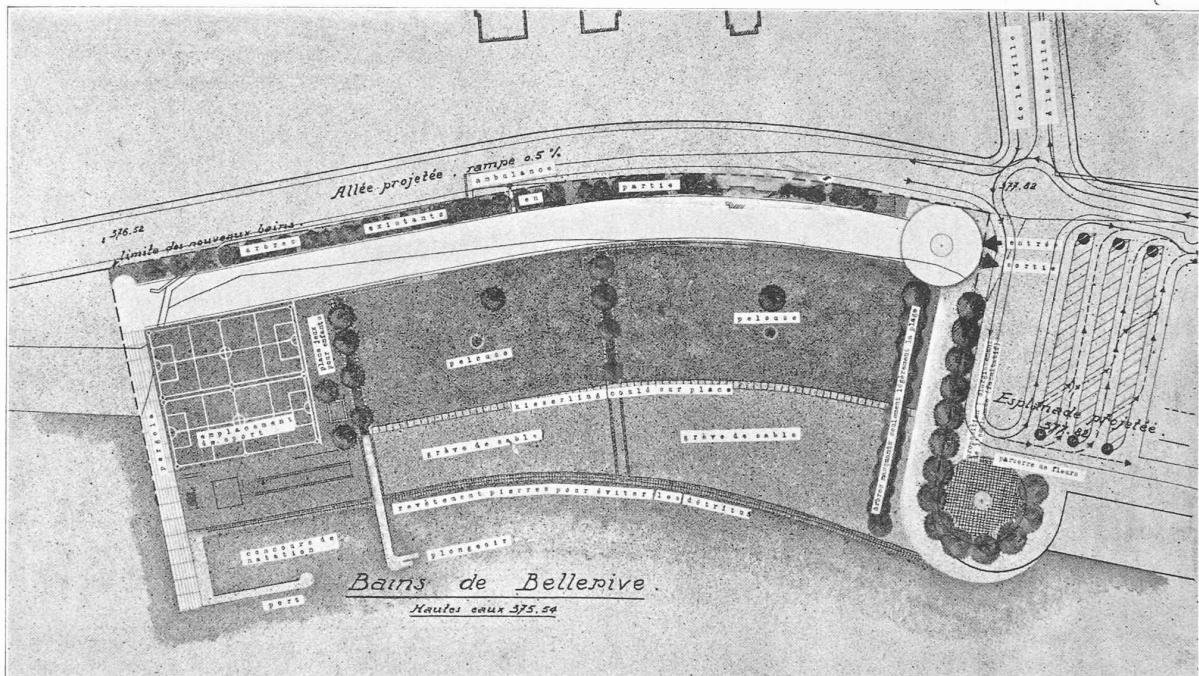
Le jury reste en présence de 6 projets. Après un nouvel examen, ces projets sont critiqués comme suit :

Projet N° 25, « Sens unique ».

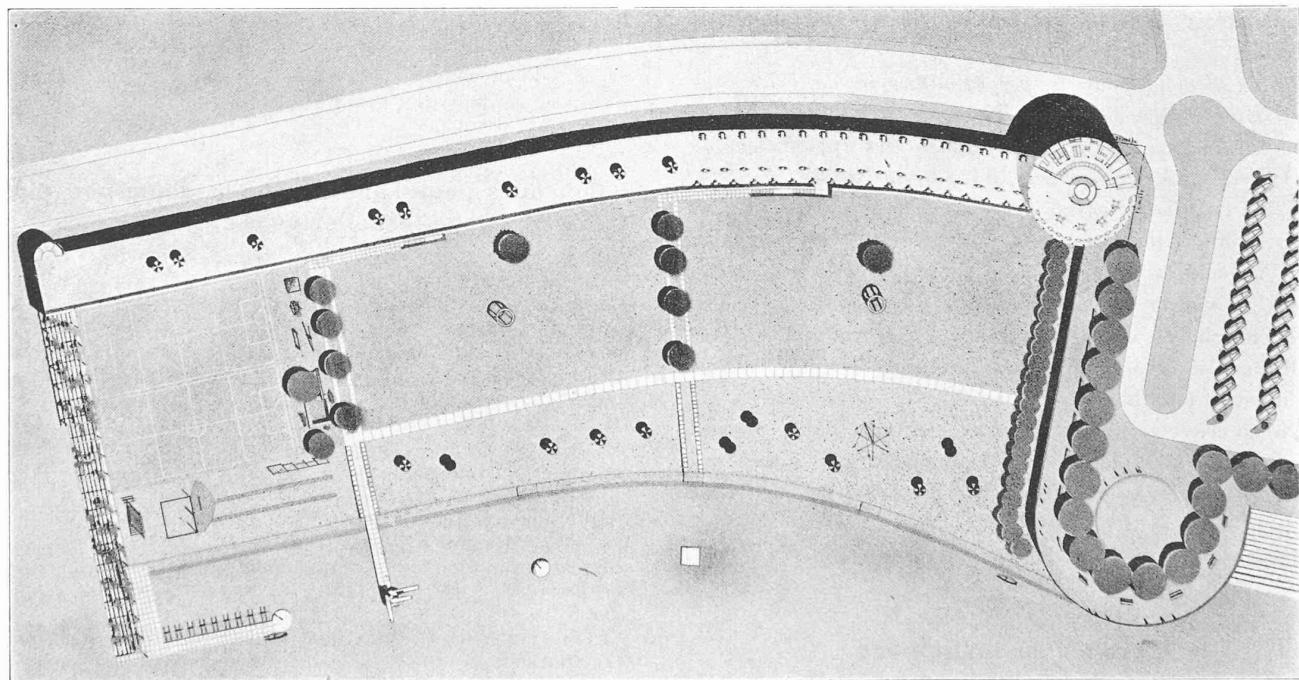
Ce projet, très bien présenté, d'une étude approfondie, est une composition excellente, bien adaptée au programme et à la topographie du terrain.

La manière dont l'aboutissement de l'esplanade est

CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DE BELLERIVE, A LAUSANNE



Plan de situation 1 : 2000.



Le restaurant 1 : 1600.

1^{er} prix : projet « Sens unique », de M. *Marc Piccard*, architecte, à Einsiedeln.

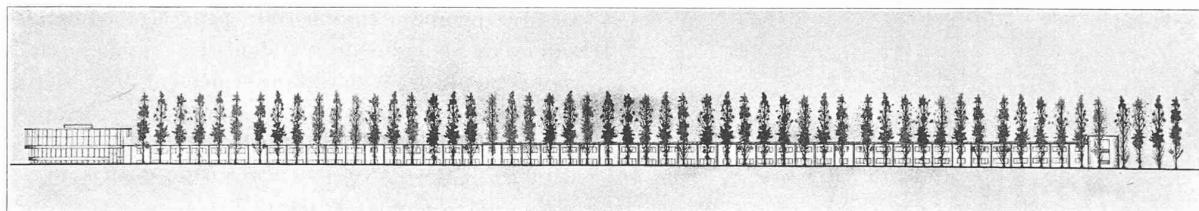
composée, ainsi que sa liaison avec la plage, constituera un enrichissement dans la beauté des quais d'Ouchy.

Les services généraux, en forme de rotonde, sont bien distribués, mais l'emploi systématique des surfaces vitrées enveloppent indifféremment le restaurant et tous les services

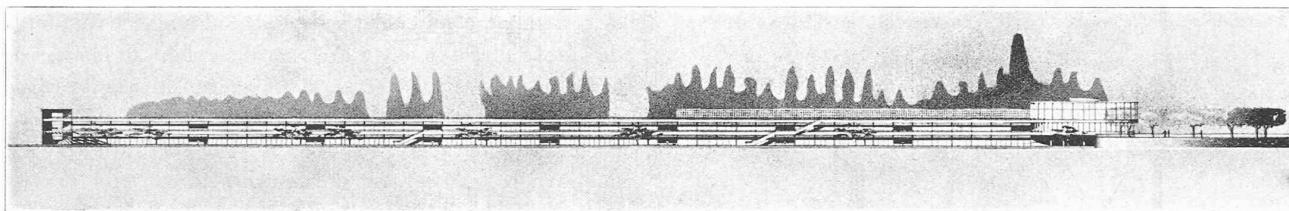
secondaires est une solution par trop formaliste et ne correspondant pas aux fonctions auxquelles doit répondre le bâtiment. Il n'a rien été prévu pour abriter pratiquement et agréablement le restaurant contre le soleil.

(*A suivre*).

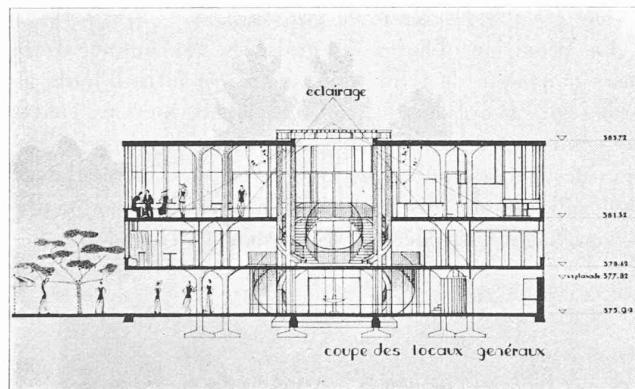
CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DE BELLERIVE, A LAUSANNE



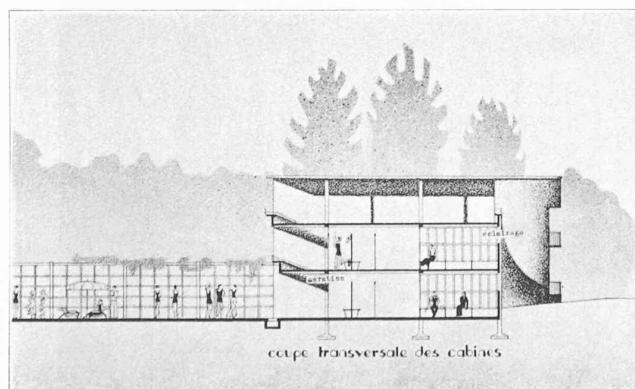
Façade nord. — 1 : 1600.



Façade sud. — 1 : 1600.



Coupe sur les bâtiments des services généraux. — 1 : 400.



Coupe transversale des cabines. — 1 : 400.

1^{er} prix : projet «Sens unique», de M. Marc Piccard, architecte, à Einsiedeln.



**La nouvelle installation d'énergie de pointes et de réserve de la S. A. des Forces motrices de St-Gall et d'Appenzell.
(Suite.)¹**

Alimentation en combustible.

Afin de pouvoir acheter le combustible à un moment où les prix sont avantageux et de disposer d'une réserve suffisante, deux grands réservoirs à combustible contenant chacun 1500 m³ ont été installés. Le combustible est amené par wagons-citernes et déchargé, du viaduc du chemin de fer, par une conduite spéciale. Des réservoirs principaux, le combustible coule par gravité dans les deux tanks de service, contenant chacun 3000 l, installés dans le bâtiment des machines. L'amenée est réglée par des soupapes à flotteur. Le combustible qui pourrait déborder est recueilli, avec celui débordant des pompes, dans un réservoir spécial installé au sous-sol. Des tanks de service, le combustible coule d'abord dans les récipients de filtrage adaptés à chaque moteur, et de là dans la conduite d'aspiration des pompes à combustible. Les récipients de filtrage sont en double et leur service peut être alterné, pour permettre leur nettoyage pendant la marche.

Les pompes à combustible des moteurs travaillent sous pression de 400 à 600 kg/cm², suivant la charge. Elles sont pourvues, à chaque point d'injection, d'un plongeur soigneusement rodé dans une douille en fonte et dont la course reste invariable. Le débit de ce plongeur commence, à n'importe quelle charge, au même moment, mais cesse un peu plus tôt ou un peu plus tard, suivant la charge du moteur, par suite de l'ouverture avancée ou retardée d'une soupape de décharge (fig. 9). Le moment de l'ouverture de cette soupape de décharge s'ajuste,

¹ Voir *Bulletin technique* du 5 janvier 1935, page 1.